



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 5 Novembre 2020

LA POSTE - DISTRI

MARRE DE SUBIR !

Quartiers vacants, tournées à découvert, sécabilité abusive,
explosion des colis et de la PNA...

La Poste doit embaucher immédiatement des milliers d'agents en CDI !!!

L'épidémie de Covid,
loin d'impacter
négativement l'activité
de la Poste, entraîne
une hausse historique
(+ 30% par rapport à
l'année dernière)
du nombre de colis.

Dans le même temps le
courrier revient à la
normale. Face à cette
surcharge de travail, la
CGT exige des renforts
immédiats et des
embauches massives
en CDI dans les
services.

**Des emplois supplémentaires,
c'est l'amélioration immédiate des conditions de travail**

Lorsqu'on touche à l'emploi dans toute sa dimension, on touche aux conditions de travail et de vie des postiers. La défense de l'emploi est intrinsèquement liée aux batailles autour du financement de la protection sociale, du logement, de l'action sociale, des facilités de circulation, des activités sociales et culturelles, du déroulement de carrière, des salaires et des retraites. Les choix opérés de privilégier exclusivement la productivité, alors que les moyens humains et matériels manquent tous les jours, mettent en tension les savoirs professionnels, fragilisent les collectifs de travail et génèrent mal-être et souffrance au travail.

**Le « dumping social » organisé par la Poste
compromet l'avenir**

Les sacrifices imposés aux postiers, à qui les Directions demandent toujours plus, se traduisent par de plus en plus de pressions (non-respect des Cadres d'Organisation, congés refusés, refus d'Autorisations Spéciales d'Absence,) et illégitimes (dérogation à la réglementation du travail, non-paiement d'heures supplémentaires, travail dissimulé etc.). Cette malléabilité des personnels recherchée, le recours aux contrats précaires (intérim, CDD mais aussi sous-traitance) ne peut qu'engendrer une dégradation des conditions d'exercice des métiers au détriment de la qualité de service et des conditions de travail.



*Le groupe La Poste a plusieurs visages,
la CGT a le vôtre.*

Il est urgent de changer de cap !

La plupart des luttes à la distri, très souvent sous l'impulsion de la CGT, se concentrent sur la thématique de l'emploi. Elles donnent des résultats mais encore insuffisants. Il est urgent d'amorcer un changement de cap, à commencer par faire évoluer l'emploi en nombre. La CGT revendique des recrutements massifs en CDI pour mettre la Poste au service de la Nation et des citoyens et pour préserver la santé des postières et des postiers. Seul l'emploi pérenne en adéquation avec les exigences de service public, garantit des conditions sociales de haut niveau, tant du point de vue, du déroulement de carrière, de la prévoyance, médecine de soins et de travail, que de la sécurité de l'emploi.

LA CGT EXIGE :

- » L'embauche massive et immédiate de personnel en CDI
- » L'arrêt des réorganisations
- » L'arrêt immédiat de la sécabilité
- » Le maintien des titulaires de quartier (1 tournée = 1 facteur)
- » Un volant de remplacement à 25 % des effectifs
- » La création de tournées supplémentaires
- » L'embauche en CDI de tous les CDD, intérimaires, contrats pro et apprentis
- » Le respect des textes sur la vente des quartiers
- » Le respect des droits à congés
- » L'augmentation immédiate des salaires et le 13ème mois

**CONNAÎTRE
SES DROITS
ET
LES FAIRE
RESPECTER**

**LA SÉCABILITE
INOPINÉE
EST ILLÉGALE
LA REFUSER EST
VOTRE DROIT**

Les établissements ont l'obligation de se conformer aux organisations validées en Comité Technique et à l'accord sur l'amélioration des conditions de travail du 7 février 2017.

Par conséquent, la sécabilité ne peut excéder 30 jours par an et ne peut pas dépasser deux jours d'affilée (article 2.4 de l'accord).

En cas de pressions et de menaces, contactez immédiatement un délégué CGT ou le syndicat départemental CGT.



EXIGEONS ENSEMBLE
une réduction du temps de travail à 32h jour/28h nuit avec la création d'emplois stables et qualifiés en CDI



LE VOTE CGT POUR : TRAVAILLER MIEUX, TRAVAILLER MOINS, TRAVAILLER TOUTES ET TOUS !

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

(Facultatif) Téléphones → (perso)

→ pro

Grade/Classification

Métier

Service/Bureau (nom et adresse)



**MATÉRIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT**